

49 % des étudiants travaillent. Si cette expérience peut être profitable, elle diminue également les chances de réussite du plus grand nombre.



Fanny Tondre - Réa

A Poitiers. Un travail coupé des études et au moins à mi-temps accroît fortement les risques d'échec scolaire. 350 000 étudiants sont concernés.

# La double vie des étudiants salariés

**S**lim a une double vie : étudiant en BTS le jour, salarié le soir et le week-end. L'an passé, ce Marseillais de 21 ans a travaillé dans les magasins Picard : 21 heures par semaine, à ajouter aux 35 heures de cours. « C'est lourd. Je n'en

pouvais plus. » Cette année, Slim va pourtant remplir : il devrait être embauché à temps partiel chez Quick. « C'est dur de travailler, mais c'est encore plus dur de ne pouvoir rien faire, faute d'argent. Et comme ma mère [chez qui il vit] n'a pas de gros

moyens, je n'ai pas vraiment le choix. »

Selon l'Observatoire de la vie étudiante, qui réalise tous les trois ans une grande enquête nationale, près d'un étudiant sur deux exerce une activité rémunérée durant l'année universitaire. En 2003,

21 % d'entre eux (soit 10 % environ des 2 250 000 étudiants) travaillaient à temps plein ; près de 30 % au moins à mi-temps, au moins six mois par an ; la moitié restante, régulièrement mais moins longtemps, ou occasionnellement.

Mais tous les jobs ne se valent pas : certains, s'ils sont en rapport avec la formation, peuvent favoriser l'intégration professionnelle des futurs diplômés ; d'autres, lorsqu'ils sont coupés des études et au moins à mi-temps, accroissent

### Plus un emploi occupé pendant les études est en rapport avec la formation suivie, plus il est source de compétences, puis de gain salarial

fortement les risques d'échec scolaire. Or, les jeunes issus des classes sociales populaires exercent plus souvent que les autres des emplois concurrents des études et moins « rentables » pour leur CV. Pour eux, travailler contribue donc à minorer des chances de réussite scolaire déjà plus faibles. Une réforme du système des bourses est donc plus que jamais nécessaire, car les étudiants sont de plus en plus nombreux à devoir tenter de concilier études et job.

#### Une main-d'œuvre appréciée

En 2003, les étudiants étaient 49 % à jouer les cumulards, contre 40 % dix ans plus tôt. Sans compter les 30 % qui travaillent uniquement durant les vacances d'été. Cette situation est liée à la démocratisation de l'enseignement, mais aussi à l'allongement de la durée des études, qui va de pair avec la recherche d'une plus grande autonomie : plus les jeunes sont âgés, moins ils bénéficient d'aides parentales et plus ils se rapprochent du mode de vie des adultes. Le pourcentage d'étudiants actifs augmente d'ailleurs régulièrement avec l'âge : de 1,9 % chez les moins de 18 ans à 60 % chez les 27-30 ans. Et leur rémunération devient

leur principale ressource à partir de 24 ans.

« L'augmentation sans précédent du nombre de bacheliers a amené aux portes de l'enseignement supérieur un nombre croissant d'étudiants qui n'ont parfois qu'un projet professionnel très flou », explique Catherine Béduwé, du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi. Les « petits boulots » peuvent leur permettre de l'affiner. » Surtout que la flexibilisation du marché de l'emploi leur offre des opportunités. « Les étudiants constituent un public souvent consentant pour les postes à temps partiel ou les missions d'intérim, car ils leur permettent de conduire simultanément études et travail », note cette spécialiste. Et les employeurs apprécient cette main-d'œuvre « éduquée » et donc rapidement opérationnelle. Enfin, les études ne garantissant plus les mêmes niveaux de rémunération ou d'emploi qu'il y a quelques années, « de plus en plus de jeunes choisissent une stratégie de pré-intégration professionnelle pour compenser cette baisse du "rendement" des diplômés », ajoute Catherine Béduwé. Non sans raison.

« Les activités en cours d'étude ont une forte influence sur le mode d'accès à l'emploi, le salaire et la position professionnelle observés au bout de quelques années de vie professionnelle », assure Jean-François Giret, du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Céreq). Ne serait-ce que parce que les « bons éléments » sont souvent repérés par leur employeur : plus de 10 % des jeunes, tous niveaux confondus, trouvent leur premier emploi, après leur sortie de formation, dans une entreprise où ils ont déjà travaillé (hors stages, contrat d'apprentissage et de qualification). Travailler permet également de doper son CV et de se constituer un réseau. Et puis, les étudiants les plus dynamiques pour chercher

un job le sont sans doute aussi pour trouver leur premier emploi de diplômé. Ils y sont d'ailleurs obligés, quitte à se montrer moins exigeants, s'ils veulent préserver leur autonomie financière !

« Plus un emploi occupé pendant les études est en rapport avec la formation suivie, mieux il s'insère dans le cursus et plus il est source de compétences, puis de gain salarial », précisent Catherine Béduwé et Jean-François Giret, qui ont analysé le premier salaire des étudiants (1). C'est notamment le cas des activités intégrées aux études (allocataires d'enseignement et de recherche, internes des hô-

pitaux ou bien encore stages rémunérés), qui concernent 16 % des étudiants actifs. A contrario, d'autres activités, considérées avant tout comme des petits boulots alimentaires, semblent moins valorisées par les futurs employeurs. Mais, dans tous les cas, plus l'investissement est important – soit dans la durée sur plusieurs années, soit dans le volume horaire annuel –, plus il a des chances d'être reconnu sur le marché du travail. Ce qui n'est toutefois pas sans risques, car consacrer trop de

(1) « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle », par Catherine Béduwé et Jean-François Giret, *Économie et statistique* n° 378-379, 2004.

## Les lycéens aussi travaillent

**Le phénomène est plus limité, mais sans doute plus inquiétant : les lycéens, eux aussi, travaillent.**

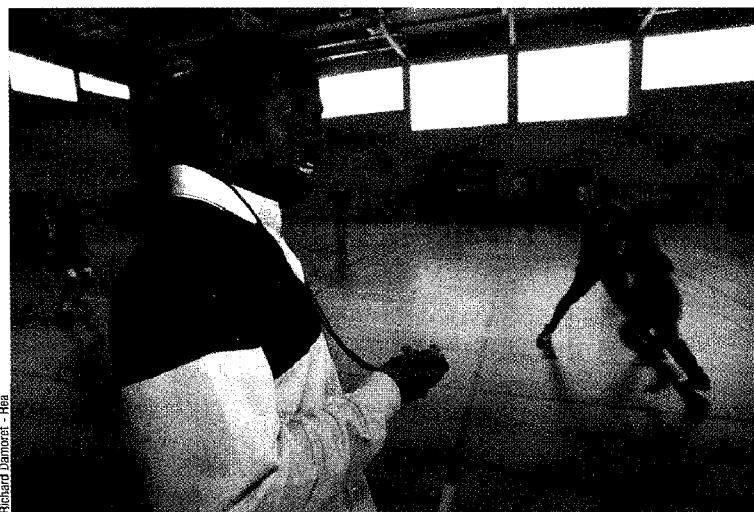
Selon un récent sondage de l'Union nationale lycéenne, 18 % ont déjà exercé une activité rémunérée, hors stages conventionnés et en dehors des vacances d'été. Au moment de l'enquête, ils étaient 6 % à travailler – un chiffre stable quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille –, mais 11 % parmi les plus de 18 ans. Près de deux sur trois de ces lycéens-travailleurs sont à l'œuvre plus de 5 heures par semaine, et même plus de 20 heures pour 41 % d'entre eux pendant les « petites » vacances scolaires, pour un revenu moyen de 300 euros par mois.

Si 80 % déclarent travailler pour « se faire de l'argent de poche » et 5 % « pour avoir de l'expérience », 13 %

assurent « en avoir besoin pour vivre ». Un pourcentage qui monte même à 20 % pour les élèves issus des classes populaires. Avec quel impact sur la scolarité ? Difficile de le dire, faute d'études sur le sujet. Mais 29 % des jeunes ayant déjà travaillé estiment que bosser et suivre les cours n'est « pas compatible ». Ce que confirment les chiffres sur le travail scolaire à la maison : 59 % des élèves qui avaient une activité rémunérée au moment du sondage consacrent moins de 5 heures pendant la semaine scolaire à leurs devoirs, contre 45 % seulement de ceux n'ayant jamais travaillé. ■

#### David, coordonnateur sportif pendant les vacances scolaires.

18 % des lycéens ont déjà exercé une activité rémunérée.



Richard Damour - Réa



Nicolas Tavernier - Réa

### Forum Sciences Po entreprises (Paris).

Les étudiants que le manque de ressources force à travailler sont pratiquement exclus des filières les plus prestigieuses et les plus sélectives.

temps à un emploi peut handicaper le bon déroulement de sa scolarité.

#### Le travail concurrent des études

De nombreuses enquêtes montrent en effet qu'au-delà d'un mi-temps, une activité rémunérée contraint l'étudiant à réduire le temps consacré à ses études, et donc augmente les risques de retard scolaire et d'abandon. Mais le type d'emploi exercé est également déterminant. « Plus il a de lien avec la formation,

et moins il a de chances d'être perturbant », insiste Catherine Béduwé. Question de complémentarité entre les savoirs acquis sur le lieu de travail et à la fac. « Les étudiants de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles exerçant une activité non intégrée aux études mais à temps très partiel – moins d'un mi-temps et/ou de façon irrégulière (moins de six mois par an) – ont des chances de réussite totale [d'accéder au niveau supérieur sans unités de valeur manquantes] qui ne se distinguent pas de façon statistiquement significative de celles des inactifs, précise Louis Gruel, de l'Observatoire de la vie étudiante. En revanche, lorsque l'activité rému-

nérée non intégrée aux études est pratiquée au moins à mi-temps et au moins six mois par an [lorsque ces trois conditions sont réunies, l'Observatoire parle alors de « travail concurrent des études »], les probabilités de réussite totale diminuent de 40 % . »

Et si le travail concurrent des études – qui touche environ le tiers des étudiants actifs, soit plus de 350 000 étudiants – accroît les risques d'échouer, l'échec scolaire accroît en retour la probabilité d'exercer un « travail concurrent », car plus l'étudiant est en retard, et donc plus il est âgé, plus il risque de ne pouvoir poursuivre ses études qu'en exerçant un emploi parallèle. Avec, au final, l'abandon au bout du cursus : près de 34 % des jeunes quittant l'enseignement supérieur et ayant travaillé au moins huit heures par semaine tout au long de l'année n'ont pas obtenu leur diplôme ou n'ont pas validé leur dernière année d'études, alors que ce taux n'est que de 21 % pour l'ensemble des sortants (1). Un risque auquel sont plus exposés les jeunes d'origine modeste.

#### Les boursiers travaillent moins

Les étudiants des classes sociales supérieures travaillent certes aussi fréquemment. Mais, selon Louis Gruel, ceux des classes populaires « ont une probabilité plus importante que cet emploi soit non seulement concurrent des études, mais également moins valorisé par les futurs employeurs ». D'abord parce que « leur décision est plus souvent dictée par des impératifs économiques », leurs parents leur versant une aide financière moins importante et surtout plus limitée dans le temps. De plus, comme ils poursuivent généralement moins longtemps leur études, ils ont moins accès aux emplois intégrés, caractéristiques des 3<sup>e</sup> cycles. Enfin, ils ne bénéficient pas du réseau de relations permettant de dé-

crocher plus facilement les emplois les plus rentables en termes d'insertion professionnelle.

Les jeunes qui ont le plus de risques d'avoir un emploi concurrent des études et moins valorisé sont ceux dont les parents ont des ressources trop élevées pour avoir le droit aux bourses sur critères sociaux (une famille ayant deux enfants, dont un étudiant dans une ville située à moins de 250 km du domicile, doit gagner moins de 1 300 euros par mois pour bénéficier d'une bourse de 2 617 euros par an), mais trop modestes pour pouvoir leur verser une aide financière substantielle. Les quelque 520 000 bénéficiaires d'une aide publique (23 % des étudiants) sont d'ailleurs presque

Si un étudiant doit travailler pendant ses études, il optera plutôt pour des filières à l'emploi du temps souple, comme lettres et sciences humaines

deux fois moins actifs, et cet écart se creuse encore lorsqu'il s'agit d'activités concurrentes des études. Ce qui n'a rien d'étonnant puisque les boursiers sur critères sociaux sont soumis à des obligations d'assiduité et de résultats. Et leurs revenus sont pris en compte dans les ressources familiales. « Il semble bien que se dessinent deux pôles d'activité en cours d'étude, note Louis Gruel : l'un relevant plus de la contrainte et concernant plus fréquemment les étudiants de milieux populaires ; l'autre, d'émergence plus récente, relevant plus d'un mode de vie et/ou d'une stratégie de pré-intégration professionnelle et concernant plus fréquemment les étudiants de milieu supérieur. »

Et cette contrainte a très certainement une influence sur le choix de la filière. Les étudiants en lettres et sciences humaines ont une probabilité d'exercer une activité concurrente aux études trois fois supérieure à celle des étudiants en sciences et santé, et jusqu'à cinquante fois supérieure à celle des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles. L'emploi du temps plus souple de ces formations incite certes les étudiants qui y sont inscrits à travailler, mais des jeunes choisissent sans doute cette filière, pourtant moins porteuse que d'autre sur le marché du travail, parce qu'ils savent qu'ils pourront plus facilement exercer une activité en parallèle. Devoir travailler « ne permet pas de poursuivre n'importe quel type d'études, estime Claude Grignon, l'ex-président du conseil scientifique de l'Observatoire de la vie étudiante (2). Les étudiants que le manque de ressources force à travailler sont pratiquement exclus des filières les plus prestigieuses et les plus sélectives ».

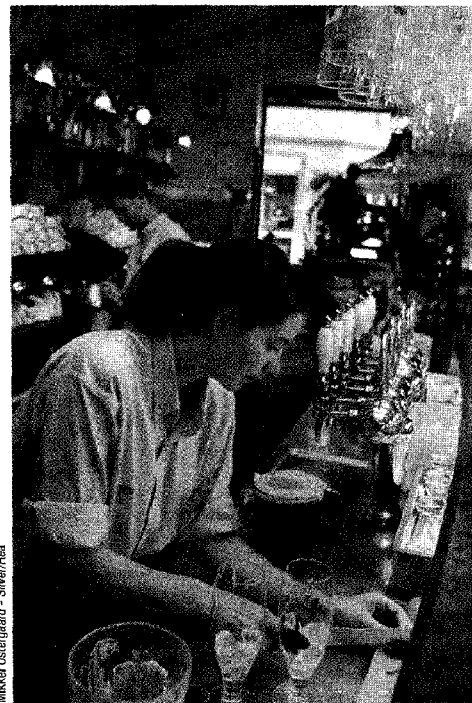
### Vers une allocation autonomie ?

Comment réduire ces inégalités ? En commençant par faciliter la tâche des étudiants qui travaillent, alors que seuls 5 % d'entre eux bénéficient d'aménagements (affectation prioritaire dans des cours aux horaires adéquats, dispense du contrôle continu, mise en ligne des cours...). Plus ambitieux mais indispensable, la réforme du système d'aides publiques aux étudiants : les bourses sur critères sociaux sont d'un montant trop faible (2 500 euros en moyenne par an) et ne profitent qu'aux ménages aux ressources modestes ; quant à la demi-part fiscale qui permet aux parents d'étudiants de diminuer le montant de leur impôt sur le revenu et à la réduction forfaitaire d'impôt pour frais de scolarité (183 euros pour des études supérieures), elles favorisent avant tout les familles les plus aisées.

## Une allocation pour tous les étudiants danois

A 18 ans, chaque jeune danois se voit accorder le droit à 72 « bons » mensuels d'une allocation étudiante (et celui qui ne suit pas d'études mais n'a pas d'emploi peut bénéficier du revenu minimum d'insertion local). Son montant est indépendant des revenus de ses parents, mais varie seulement en fonction de ses propres ressources et de sa situation vis-à-vis du logement : 302 euros par mois s'il vit chez ses parents et 606 euros dans le cas contraire, pouvant être complétés par un prêt mensuel de 310 euros (chiffres 2004). « Cette politique s'inscrit totalement dans la culture nordique, marquée par une volonté d'indépendance précoce des jeunes », précise la sociologue Cécile Van de Velde (1) Elle a d'ailleurs été mise en place dans les années 80 pour contrer des phénomènes d'arrêt prématuré des études ou de surendettement des étudiants.

Chacun est libre de gérer ses « bons » à sa guise, sans limite d'âge : utiliser trois années de bourse pour suivre ses études, puis travailler, voyager et retourner à la fac en percevant à nouveau son allocation. Ce droit de tirage rend possible de longs parcours mobiles et discontinus entre études et travail. « La jeunesse est considérée comme le temps légitime de l'exploration, un temps qui peut durer jusqu'à l'âge de 30 ans, explique Cécile Van de Velde. Ces trajectoires d'alternance sont cependant favorisées par une intégration assez aisée sur le marché du travail et par le fait que ce dernier se caractérise par un lien formation-emploi relativement souple. » Les



A Copenhague. La culture nordique est marquée par une volonté d'indépendance précoce des jeunes, soutenue par l'Etat.

petits boulots que les jeunes sont nombreux à exercer en cours d'études contribuent également à cette « exploration » et participent de cette volonté d'indépendance. ■

(1) Auteur de *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, éd. PUF, à paraître.

Les syndicats étudiants souhaitent, eux, aller beaucoup plus loin. L'Unef demande ainsi la création d'une allocation autonomie, accordée à tout jeune ayant un projet de formation et calculée en fonction de ses propres ressources, et non de celles de ses parents, pour lui permettre de faire face à ses besoins (estimés à environ 850 euros, logement compris). Une telle allocation n'empêcherait pas les jeunes de travailler - les revenus inférieurs à un demi-Smic ne seraient pas pris en compte et de nombreux pays combinent un fort pourcentage d'étudiants aidés

et actifs - mais leur permettrait d'éviter d'exercer une activité trop concurrente de leurs études.

La réforme pourrait être en partie financée par la suppression du quotient familial et de la réduction forfaitaire d'impôt, dès lors que le jeune perçoit cette prestation, soit une économie de 1,25 milliard d'euros, équivalente au montant total des bourses. L'Etat devra toutefois mettre la main au portefeuille puisque le total des aides budgétaires, sociales et fiscales qu'il consacre aux étudiants est estimé entre 6 et 7 milliards d'euros,

alors que l'Unef avance que le coût d'une allocation autonomie serait d'environ 15 milliards. Mais l'idée fait doucement son chemin. Le Centre d'analyse stratégique, l'ex-Commissariat au plan, a ainsi proposé dans son dernier rapport annuel la création d'une allocation universelle versée à partir de 18 ans, destinée en priorité au financement de la période de formation et qui serait couplée à un système de prêts. ■ **Franck Seuret**

(2) « Les étudiants en difficulté. Précarité, pauvreté », rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, décembre 2003.